



Selon le Règlement sur les Produits Dangereux Canadien (RPD) (DORS/2015/17)

MULTIS COMPLEX HVM

Version 1.01

Identificateur de produit

Autres moyens d'identification

Numéro	AI9
Substance/mélange	Mélange

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations déconseillées Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse e-mail ProductSafety@total.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise

1-800-463-3955

1-866-928-0789 (For Emergencies, call CARECHEM 24/7 Domestic)

1-215-207-0061 (For Emergencies, call CARECHEM 24/7 International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01



ATTENTION

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - Prévention

Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Autres informations

Autres dangers Provoque une légère irritation cutanée

Propriétés environnementales Ne pas rejeter dans l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic	265-169-7	64742-65-0	>=50-<=75
acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	272-028-3	68649-42-3	1-<3

4. PREMIERS SECOURS

Mesures de premier secours pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU
DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

Contact avec les yeux	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing. Un examen médical immédiat est requis.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Inhalation	évacuer la victime à l'air frais et la laisser au repos dans une position confortable pour respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Un examen médical immédiat est requis.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, donner 2 verres d'eau. Requérir immédiatement une assistance médicale. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau	Non classé d'après les données disponibles. Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
Contact avec les yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
Inhalation	Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes	Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins	Traiter de façon symptomatique.
------------------------------	---------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	Utiliser du CO ₂ , un agent chimique sec ou une mousse.
Unsuitable Extinguishing Media	Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.
Risque particulier	La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO ₂ , hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse. Oxydes de soufre.

Données sur les risques d'explosion

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

Sensibilité à l'impact Aucun(e).
Sensibilité à la décharge statique Aucun(e).

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. Eloigner le personnel non concerné.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Informations générales Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé.

Autres informations Voir Section 12 pour toute information supplémentaire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Informations générales Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éviter la formation de poussières. Le produit en poudre peut former un mélange poussière-air explosif. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir section 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Équipement de protection individuelle, voir section 8.

Mesures d'hygiène Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides).

Matières à éviter Oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle.

Légende Voir section 16

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

Mesures de protection individuelle, comme le port d'un équipement de protection individuelle

Informations générales Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.

Protection des yeux/du visage En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.

Protection des mains Gants de protection. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection respiratoire Si des limites d'exposition sont dépassées ou l'irritation est expérimentée, la protection respiratoire approuvée par NIOSH/MSHA devrait être portée. des respirateurs d'air fournis par pression peuvent être exigés pour des concentrations aéroportées élevées en contaminant. La protection respiratoire doit être assurée selon des règlements locaux courants.

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

Couleur	gris
État physique @20°C	solide
Odeur	douce distillats de pétrole
Seuil olfactif	Pas d'information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>	<u>Méthode</u>
pH		Non applicable	
Point/intervalle de fusion		Pas d'information disponible	
Point/intervalle d'ébullition		Pas d'information disponible	
Point d'éclair		Pas d'information disponible	
Taux d'évaporation		Pas d'information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Pas d'information disponible	
Pression de vapeur		Pas d'information disponible	
Densité de vapeur		Pas d'information disponible	
Densité relative		Pas d'information disponible	
Masse volumique	0.9 g/cm3		
Hydrosolubilité		Insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants		Pas d'information disponible	
logPow		Pas d'information disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Pas d'information disponible	
Température de décomposition		Pas d'information disponible	
Viscosité, cinématique	> 21 mm2/s	@ 40 °C	
Propriétés explosives	Pas d'information disponible		
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible		
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible		
<u>Autres informations</u>			
Point de congélation		Pas d'information disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>	Aucune dans les conditions normales d'utilisation.
<u>Stabilité chimique</u>	Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.
<u>Possibilité de réactions dangereuses</u>	Aucune dans les conditions normales d'utilisation.
<u>Conditions à éviter</u>	La chaleur (températures supérieures au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

Matières incompatibles

Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations concernant les voies d'exposition possibles

Symptômes

Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

Contact avec la peau

Non classé d'après les données disponibles. Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.

Contact avec les yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation

Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion

Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets différés, immédiats et chroniques d'une exposition à court-terme et à long-terme

Toxicité aiguë - Informations sur le produit

Orale

Non classé d'après les données disponibles

Dermale

Non classé d'après les données disponibles

Inhalation

Non classé d'après les données disponibles

Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic 64742-65-0	LD50 > 5000 mg/kg bw (rat - OECD 420)	LD50 > 5000 mg/kg bw (rabbit - OECD 402)	LC50 (4h) > 5.53 mg/l (aerosol) (rat - OECD 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé d'après les données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé d'après les données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules Non classé d'après les données disponibles.

germinales

Cancérogénicité Non classé d'après les données disponibles.

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

Toxicité pour la reproduction Effets sur les organes-cibles (STOT)

STOT - exposition unique
TSOC - exposition répétée
Danger par aspiration

Non classé d'après les données disponibles.
Aucun à notre connaissance.

Non classé d'après les données disponibles.
Non classé d'après les données disponibles.
Non classé d'après les données disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour les microorganismes
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic 64742-65-0		LL50 (96h) > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) > 10000 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic 64742-65-0		NOEL (21d) 10 mg/l (Daphnia magna - OECD 211)	NOEL (14/28d) > 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss - QSAR Petrotox)	

Effets sur les organismes terrestres Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

Pas d'information disponible

Potentiel de bioaccumulation

Informations sur le produit Pas d'information disponible.

logPow Pas d'information disponible

Informations sur les composants Pas d'information disponible.

Mobilité

Sol Pas d'information disponible

Autres effets néfastes

Informations générales Pas d'information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Autres règlements : Normes fédérales canadiennes inexistantes; cependant, les installations fédérales d'élimination des rebuts sont généralement limitées à 15 mg/L pour l'ensemble des huiles et des graisses. Il pourrait exister des normes provinciales et celles-ci devraient être demandées au moment où les autorités sont averties.

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG non réglementé

ICAO/IATA non réglementé

IMDG/IMO non réglementé

ADR/RID non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du Canada

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

(DORS/2015/17) et la fiche de données de sécurité (FDS) contient toute l'information requise en vertu du RPD

Inventaires Internationaux

Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées ou exemptées d'enregistrement dans les inventaires suivants :
Canada (DSL/NDSL)
États-Unis (TSCA)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA
HMIS

Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1
Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1

Instabilité 0
Danger Physique 0

Danger particulier. -
Protection individuelle
X

Date de révision:
Révision

2019-03-19
*** Indique la rubrique remise à jour

Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
bw = body weight = poids corporel
bw/day = body weight/day = poids corporel par jour
EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %
GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire
IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer
LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés
LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés
LL = Lethal Loading = Charge létale
NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé
NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé
NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé
OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques
OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique)
UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique
NTP = National Toxicology Program = Programme National de Toxicologie

Section 8

TWA (Time Weight Average): Valeur moyenne d'exposition
STEL (Short Term Exposure Limits): Valeur limite d'exposition à court terme

+
C:

Produit sensibilisant
Cancérogène

*
R:

Désignation de la peau
Toxique pour la reproduction

Version HGHS



FDS n° : 088747

MULTIS COMPLEX HVM

Date de la version précédente: 2018-07-20

Date de révision: 2019-03-19

Version 1.01

Ceiling: Valeur Limite Plafond

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité

Version HGHS